



Ressources chrétiennes

V.6b – DIEU NE PERMETTRA PAS QUE SES ENFANTS PÈCHENT CONTRE LE SAINT-ESPRIT

Car Dieu, qui est riche en miséricorde, selon le dessein immuable de l'élection, ne retire point entièrement des siens le Saint-Esprit, même dans leurs tristes chutes; et il ne permet pas qu'ils tombent au point de perdre la grâce de l'adoption et l'état de justification ou qu'ils commettent le péché qui conduit à la mort, à savoir contre le Saint-Esprit; et, qu'étant totalement abandonnés par lui, ils se précipitent dans la perdition éternelle.

— *Canons de Dordrecht, article V.6*

Bien des chrétiens sont troublés par certains textes des Écritures qui nous parlent d'un péché impardonnable. Un enfant de Dieu qui tombe consciemment dans le péché va parfois se demander avec angoisse : « Ai-je commis le péché contre le Saint-Esprit? » Dans l'histoire, les arminiens n'ont certainement pas contribué à apaiser les cœurs troublés, car ils ont enseigné « *que les vrais fidèles et les régénérés peuvent commettre le péché qui conduit à la mort, c'est-à-dire le péché contre le Saint-Esprit* » (*Canons de Dordrecht, rejet des erreurs V.4*).

L'article 6 répond à cette erreur en affirmant avec confiance que Dieu « *ne permet pas que [les croyants] tombent au point de perdre la grâce [...] ou qu'ils commettent le péché qui conduit à la mort, à savoir contre le Saint-Esprit.* » Cette déclaration n'explique pas en quoi consiste le péché contre le Saint-Esprit, mais elle nous donne une grande assurance. La miséricorde de Dieu est tellement riche et tellement grande qu'il ne permettra jamais que ses enfants soient arrachés de ses mains et qu'ils perdent leur salut éternel.

Tous les péchés sont pardonnables

Jésus a dit : « *Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné. Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné, mais quiconque parlera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir.* » (Matt. 12:31-32). Ces paroles sont graves et solennelles. Il existe un péché pour lequel aucun pardon n'est possible! Une telle déclaration devrait nous faire trembler. Mais avant de s'arrêter sur ce péché particulier, remarquons d'abord toute la richesse de la grâce de Dieu. « *Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes...* » Dieu est prêt à pardonner toutes sortes de péchés commis contre chacun des dix commandements.

Certains ont pensé que le péché contre le Saint-Esprit était l'adultère. Pourtant, David a commis l'adultère, et cela lui fut pardonné. Paul dit aux Corinthiens : « *Ni les débauchés, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les dépravés, ni les homosexuels, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les insulteurs, ni les accapareurs n'hériteront le royaume de Dieu. Et c'est là ce que vous étiez, quelques-uns d'entre vous. Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu.* » (1 Cor. 6:10-11). Il y a donc un pardon possible pour tous ces péchés!

D'autres pensent que le péché contre le Saint-Esprit serait le blasphème en général. Jésus a toutefois bien dit que toutes sortes de blasphèmes et de paroles injurieuses contre Dieu et contre son Fils sont pardonnables. Nous connaissons l'exemple de l'apôtre Pierre qui a renié Jésus en faisant des imprécations et en jurant (Matt. 26:72,74). Jésus l'a ramené et lui a pardonné! Paul a confessé : « *Moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme emporté. Mais il m'a été fait miséricorde, parce que j'agissais par ignorance, dans l'incrédulité. Et la grâce de notre Seigneur a surabondé [...] Il m'a été fait miséricorde, afin qu'en moi le premier, Jésus-Christ montre toute sa patience, pour servir d'exemple à ceux qui croiront en lui pour la vie éternelle.* » (1 Tim. 1:13-16). Le Seigneur lui a pardonné et se sert de son exemple pour notre encouragement.

Tant de passages des Écritures célèbrent la grâce surabondante de Dieu en Jésus-Christ. « *Si tu gardais le souvenir des fautes, Éternel, Seigneur, qui pourrait subsister? Mais le pardon se trouve auprès de toi, afin qu'on te craigne.* » (Ps. 130:3-4). « *Le sang de Jésus nous purifie de tout péché.* » (1 Jean 1:7). Ne craignons pas de nous approcher de Dieu et de lui demander pardon pour tout péché. Il a promis de nous recevoir en grâce.

Sauf le péché contre le Saint-Esprit

Il reste cependant un péché qui est impardonnable. De quoi s'agit-il? Dans les Évangiles, Jésus parle de ce péché alors qu'il vient de chasser des démons par la puissance de l'Esprit. Devant l'évidence des faits, les pharisiens ont refusé obstinément de reconnaître le Royaume de Dieu. Ils attribuaient cette puissance de l'Esprit au diable lui-même. « *Cet homme ne chasse les démons que par Béalzébul, prince des démons.* » (Matt. 12:24). « *C'était parce qu'ils disaient : Un esprit impur est en lui.* » (Marc 3:30). Pourtant, les pharisiens avaient l'Ancien Testament. Ils connaissaient les œuvres du diable et savaient que les démons ne chassent pas les démons. Ils connaissaient aussi les promesses du Messie et savaient que le Sauveur allait nous guérir des conséquences du péché. Malgré toute cette lumière et malgré les faits évidents qui étaient devant eux, ils disaient que c'était par le prince des démons que Jésus chassait les démons.

Jésus était encore à l'étape de son humiliation et tout n'était pas encore clair au sujet de son rôle de Messie. Un jour allait toutefois venir, après sa mort et sa résurrection, où l'Esprit allait rendre les choses encore plus claires. Le péché contre le Saint-Esprit est donc un rejet flagrant de Dieu qui s'est révélé clairement à nous par sa Parole et par son Esprit. La lumière de Dieu convainc la personne sans l'ombre d'un doute et la personne répond : « Non, je ne veux rien savoir de lui. » Il n'y a pas de pardon pour ce péché.

« *Quant à ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste et sont devenus participants à l'Esprit Saint, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, et qui sont tombés, il est impossible de les ramener à une nouvelle repentance. Car ils crucifient de nouveau, pour leur part, le Fils de Dieu et le déshonorent publiquement.* » (Héb. 6:4-6). « *Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrifiante du jugement et de l'ardeur du feu prêt à dévorer les rebelles! Si quelqu'un a violé la loi de Moïse, il est mis à mort sans pitié, sur la déposition de deux ou trois témoins. Combien pire, ne pensez-vous pas, sera le châtement mérité par celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, tenu pour profane le sang de l'alliance par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce!* » (Héb. 10:26-27).

Ces paroles s'adressent au peuple de l'alliance qui a goûté aux bénédictions de l'alliance. Ce ne sont pas les gens en dehors de l'Église qui commettent ce péché, mais des personnes dans l'Église, des hypocrites non régénérés, qui endurent leur cœur devant la clarté de la lumière

qu'ils ont reçue. Ils rejettent consciemment, malicieusement, volontairement le témoignage du Saint-Esprit.

Ce n'est pas en soi l'obstination ou le péché volontaire, conscient et délibéré, qui constitue le péché impardonnable. Car tout péché vient d'un cœur dur et obstiné. Il s'agit d'un péché contre la clarté incontestable de Jésus-Christ qui est pourtant contestée et rejetée. Le blasphème contre le Saint-Esprit n'est pas tellement un blasphème contre *la personne* du Saint-Esprit, car il est aussi grave de blasphémer contre l'une ou l'autre des trois personnes de la Trinité. C'est plutôt un blasphème contre *l'œuvre* du Saint-Esprit qui consiste à révéler la grâce et la gloire de Dieu en Jésus-Christ. Ceux qui commettent ce péché en ont reçu l'évidence et la conviction par le Saint-Esprit, mais ils contredisent de façon flagrante la lumière qu'ils ont clairement reçue.

Il y a beaucoup de gens autour de nous qui haïssent et rejettent l'Évangile, mais s'ils étaient éclairés, ils l'aimeraient de tout leur cœur. Cependant, ceux qui sont convaincus en leur conscience que la doctrine qu'ils combattent est de Dieu et qui continuent pourtant de lui résister et de tâcher de la détruire, ceux-là blasphèment contre l'Esprit, car ils combattent la lumière qui leur a été présentée par la puissance du Saint-Esprit. Aucune nouvelle repentance ni aucun pardon ne sont alors possibles.

Dieu ne permet pas que ses enfants commettent ce péché

Les termes utilisés dans l'épître aux Hébreux ont laissé croire à certains que ce sont de véritables chrétiens régénérés par le Saint-Esprit qui peuvent commettre ce péché impardonnable. Une telle idée est toutefois contraire au reste des Écritures. Les enfants de Dieu peuvent attrister le Saint-Esprit, mais jamais ils ne peuvent perdre le Saint-Esprit, « *pour lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption* » (Éph. 4:30). Oui, nous péchons parfois lamentablement, mais Dieu va-t-il nous laisser le rejeter totalement? Non, car le Seigneur garde précieusement chacune de ses brebis et « *personne ne peut les arracher de la main du Père* » (Jean 10:29).

Celui qui craint avoir commis le péché impardonnable, qui s'en soucie et qui demande que l'on prie pour lui ne l'a fort probablement pas commis, car ce péché n'est jamais suivi de la repentance. Un croyant peut parfois se sentir loin de Dieu, ne pas avoir envie de prier ou même se demander si Dieu ne l'a pas abandonné, mais c'est une tout autre chose qu'un rejet effronté de Dieu.

Après avoir parlé des enfants de Dieu qui sont nés de Dieu, Jean leur confirme cette merveilleuse assurance : « *Cela, je vous l'ai écrit, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.* » (1 Jean 5:13). Quel réconfort de savoir et de croire que Dieu n'abandonne jamais les siens et que sa grâce souveraine est le seul fondement de notre salut! Réjouissons-nous, car cela ne dépend pas de nous, mais de lui seul! « *L'Éternel est ma lumière et mon salut : De qui aurais-je crainte? L'Éternel est le refuge de ma vie : De qui aurais-je peur.* » (Ps. 27:1). Je suis donc en parfaite sécurité!

Paulin Bédard, pasteur

Le solide fondement du salut, série d'études doctrinales sur les Canons de Dordrecht.
Copyright © 2014. Utilisé avec permission.

www.ressourceschretiennes.com